

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

(Mise à jour du 11.12.2024)

1/ Conduite et structuration du projet

1.1/ Elaboration d'un DICRIM (Document d'information Communal sur les Risques Majeurs) identifiant les risques majeurs

- approbation du conseil municipal de ce DICRIM (le 05/02/2010 mis à jour le 18.09.2014, le 06.09.2016, le 05.02.2018, le 25.03.2019, le 26.10.2021, le 11.12.2024)
- distribution du document aux habitants (courant février 2010)
- mise en ligne des documents sur le site internet de la commune mairie-tartaras.com depuis cette date.

1.2/ Elaboration d'un PPRN (Plan de Prévision des risques naturels)

Le PPRN permet de prendre en compte l'ensemble des risques, dont les inondations mais aussi les séismes, les mouvements de terrain,...

Dans ce cadre, un PPRNPI (Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation) et d'un PPRM (Plan de Prévention des Risques Miniers) ont été approuvés.

Le PPRNPI du Bassin Gier et ses affluents a été approuvé par arrêté n° DT-24-0360 du 20 juin 2024 portant modification du PPRNPI de la rivière « le Gier » et ses affluents.

Le PPRM a été approuvé par arrêté préfectoral n° DT.19.0158 en date du 29 mars 2019

1.3/ Extension du périmètre de protection de la Centrale Nucléaire St-Alban St-Maurice

Cette extension nécessite la prise en compte pour les particuliers et pour les ERP de l'obligation en cas d'incident majeur (suite radioactive) de prendre des cachets d'iode mis à leur disposition ainsi que de se conformer aux directives de rassemblement éventuel qui seront prises, ainsi que celles concernant les publics se trouvant dans les ERP.

1.4 Chef de projet et comité de pilotage

- Jérôme GABIAUD, Maire, Serge DEVIDAL et Céline PERONNEAU-LANDRY, adjoints (comité de pilotage sous l'autorité du maire)
- Réflexions et travail menés en collaboration avec l'école

2/ Diagnostic des risques encourus

2.1/ Etat des lieux : donné par le DICRIM d'après le DDRM de la Loire (Dossier Départemental des Risques Majeurs), listes des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (pièces jointes)

18.11.1982	Tempête <i>(Vent très violent du 18 au 19 novembre 1982)</i>
15.12.1982	Poids de la neige, chute de neige <i>(Neige en novembre et décembre 1982)</i>
21.06.1983	Inondations et coulées de boue <i>(Pluies du 21 au 24 juin 1983)</i>
02.04.2003	Inondations et coulées de boue <i>(Pluies du 2 au 18 avril 2003)</i>
12.12.2003	Inondations et coulées de boue <i>(Pluies du 2 et 3 décembre 2003)</i>
24.12.2008	Inondations et coulées de boue <i>(Pluies du 1^{er} novembre 2008)</i>
31.10.2024	Inondations et coulées de boue <i>(Pluies du 16 et 17 octobre 2024)</i>

- Atlas minier des anciennes mines de la commune et dossier de cessation d'exploitation des houillères du centre midi

- Liste des ERP (Etablissements Recevant du Public) :

- Bâtiments communaux :
 - Mairie
 - Bibliothèque
 - Maison des associations
 - Salle polyvalente
 - Salle Baboin
 - Espace culturel du Châtelard
 - Salle de Duristel
 - Eglise
 - Ecole
- Bâtiments privés :
 - Jeux de boules
 - Déchetterie
 - Station d'épuration
 - Cabinet médical
- Commerces diverses
 - Ferme des Clavelles (Fromagerie)
 - Gaec les Déplaudes (cave à vins)
 - Boulangerie Pâtisserie de Tartaras SAS

- Etablissements sensibles :

- Etablissements scolaires :
Ecole publique

2.2/ Risques encourus :

2.2.1/ *Risques déterminés dans le DICRIM*

- ✓ risques de transports de matières dangereuses (route et fer)
- ✓ risques miniers et de mouvements de terrains
- ✓ risques d'inondation et de rupture de barrage

2.2.2/ *Autres risques*

- ✓ risques nucléaires liés à la centrale de St Alban/St Maurice l'Exil : extension du PPI autour de la Centrale qui est passé de 10 à 20 kms depuis 2019
- ✓ risques industriels chimiques liés à l'entreprise ADISSEO de St-Clair-du-Rhône : PPI de la plateforme chimique depuis juin 2017

De plus, on peut envisager divers phénomènes qui pourraient engendrer la mise en place d'une cellule de crise ; exemples :

- tempête et vent
- chutes de neige (comme en 1982)
- chutes de grêle
- canicule
- feux importants
- catastrophes accidentelles imprévisibles (chute d'un aéronef, déraillement ...)
- pandémie

2.3/ Enjeux :

2.3.1/ *Enjeux humains* :

Inondations et rupture de barrage :

- * enjeu fort : Moulin Glattard et Rocher Percé
- * enjeu moyen : Dargoire
- * enjeu faible : Bourdonne, Croix Vieille, Caramontran

Voir cartes Ia, Ib et Ic

Mouvement de terrain :

- * enjeu fort : Moulin Glattard (berges) et le long de la M488 (éboulements)
- * enjeu moyen : zone minière
- * enjeu faible : autres lieux

Voir cartes IIa et IIb

Transport de matières dangereuses :

- * enjeu fort : sur tout le village en cas de dispersion de nuages toxiques (vents dominants nord et sud)

Voir cartes IIIa et IIIb

2.3.2/ Enjeux économiques :

Sept établissements importants sur la commune :

- ✓ Etablissement FONT Patrick (jus de fruit) Moulin Glattard
- ✓ Station d'épuration (tri des eaux du SIAMVG) La Valanière
- ✓ Un établissement communal en gérance : boulangerie, bar, multiservices, Place Charles Bossut
- ✓ La déchetterie de Combemartin, M488
 - ✓ Etablissements privés :
 - Fromagerie stabulation : Ferme des Clavelles, Sentier des mules
 - Cave et Cuvier à vin : Gaec « Les Deplaudes », Rue du prieuré
 - Cabinet médical

Voir carte Iva et IVb

3/ Recensement des moyens :

3.1/ Moyens humains :

3.1.1/ *Moyens publics*

- * personnel communal (un agent technique à temps plein et un agent technique à temps partiel 1 semaine sur 2 et deux agents administratifs) et agents d'animation du CLSH si nécessaire
- * personnel de la commune de Dargoire si la partie basse de la commune jouxtant cette collectivité est touchée
- * système SAPHYRAS d'alerte aux crues développé par Saint Etienne Métropole (M. David PERATONNE – Tél. : 04/77/34/54/36)
<https://alerteauxcrues.agglo-saint-etienne.metropole.fr/>
- * Système VIGICRUES (mise en place par l'Etat, système qui qualifie le risque des crues pour les 24 h à venir selon une échelle de couleur de 4 niveaux).
- * Système d'alerte Illiwap sur l'application gratuite à télécharger sur portable.

3.1.2/ *Moyens privés*

- * agriculteurs de la commune :

Noms	Adresses	N° téléphone
Ferme des Clavelles – Estelle FOND	Chemin du Plan	06.16.38.65.05
GAEC les DEPLAUDE	Rue du Prieuré	07.77.75.91.20 ou 06.16.72.63.38
BALLEY Pascal	Chemin des Bourelles	04.77.83.93.03
BALLEY André	Route des Bachasses	04.77.83.73.97
BOIRON Daniel	Route de la Roussillière	04.77.75.15.64 ou 06.38.02.97.71
GAEC L'Art du Cochon Bio – Philippe CHORIER	Lieudit Doivin Murigneux TARTARAS	06.63.32.65.26

* éventuellement personnel réquisitionné des entreprises suivantes :

Noms	Adresses	N° téléphone
Station d'épuration du SIAMVG gérée par la SAUR		04.69.66.35.09
Déchetterie de Combemartin gérée par St-Etienne Métropole		04.77.49.74.16
Services d'urgence du Syndicat des eaux (SIEMLY)		0 977.40.11.31

3.1.3/ Personnel médical et paramédical demeurant sur la commune

○ Cabinet médical :

Présence de deux médecins, le docteur Floriane LOILLIER et Docteur Laurence CHAMBERT – 4 infirmières – Cabinet situé Chemin de Croix Vieille à proximité de la salle polyvalente intercommunale

○ Médecins :

Noms	Adresses	N° téléphone
Mme BACHE-VALETTE	20 rue François Zacharie	06.62.46.42.93
Mme LOILLIER	8 Coursière de Croix Vieille	04.77.75.57.37
Mme CHAMBERT	8 Coursière de Croix Vieille	04.77.73.92.97
Mme QUINCY	6 Impasse des Vignerons	06.35.44.22.92 ou 06.41.77.23.52 (conjoint)

○ Infirmières :

Noms	Adresses	N° téléphone
Mme COUPAT	17 rue François Zacharie	06.17.60.17.64
Mme ESPENEL-LAUDRIEC	8 Coursière de Croix Vieille	04.77.75.41.04
Mme PARMENTIER	8 Coursière de Croix Vieille	04.77.75.41.04

3.2/ Moyens matériels

- Tous ceux de la commune : véhicules divers (Partner, Expert Combi Peugeot, tracteur et autres) ; tout l'outillage des services techniques
- Tracteurs, remorques et matériels divers des agriculteurs cités
- Défibrillateurs
 - Installé en extérieur – Mur du portail de la mairie 2 rue Pierre Mussieux
 - Remisé à l'intérieur de la salle polyvalente intercommunale – Route de Dargoire
 - Remisé à la salle André Baboin, 16 Route de Murigneux
- Bâtiment d'hébergement : salle polyvalente intercommunale, route de Dargoire (640 m²)
- Mise à disposition dès septembre 2019, de pastilles d'iode stable disponible en pharmacie pour les habitants et mise à disposition de pastilles d'iode stable dans les ERP

3.3/ Stratégie de mise en œuvre des moyens :

3.3.1/ *Pour les moyens humains* :

On devra prioriser la mise en œuvre comme suit :

* Mobilisation du personnel communal (technique, administratif, Agent chargé de la Prévention) et éventuellement celui de Dargoire, avec l'accord de la municipalité correspondante

* Mobilisation des agriculteurs (on définira un ordre de mobilisation en fonction du lieu d'intervention) et éventuellement du personnel enseignant de l'école

* Mobilisation des entreprises citées

3.3.2/ *Pour les moyens techniques* :

* Même priorité que pour les moyens humains

* On tiendra à jour, en mairie, une fiche technique dite « téléphones d'urgence » indiquant les pompiers, la police, la gendarmerie, le SAMU, les ambulances, les médecins et les infirmières les plus proches...

4/ Traitement de l'alerte :

4.1/ Réception de l'alerte :

Elle se fera par les numéros de téléphone suivants dont la plupart sont déjà signalés aux services intéressés (Préfectures, service météo, services d'état...)

/

- la mairie (secrétariat) : 04/77/75/18/98
- le maire (Jérôme GABIAUD) : 04/77/75/54/33 ou 07/56/22/81/36
- adjoints : 06/37/22/80/50 (M. DEVIDAL) ou 06/09/02/92/25 (M. PERONNEAU-LANDRY)

- conseillers municipaux :
 - Mme BEAUJARD-LOPEZ Chantal : 06.65.71.96.19
 - Mme BERNARDINI Florence : 06.20.43.20.68
 - Mme BRET Béatrice : 06.85.58.13.30
 - Mme DELETRAZ Valérie : 06.62.33.31.94
 - Mme DRID Huguette : 06.42.30.41.74
 - M. JACMART Guillaume : 06.26.34.41.79
 - M. RANDEAU Olivier : 06.60.75.22.89
 - Mme ZEMMA Chrystel : 06.52.60.36.97

4.2/ Diffusion de l'alerte :

Suivant celui ou celle qui réceptionne l'alerte, on opérera comme suit :

- avertir en priorité le maire ou un adjoint
- avertir les pompiers et les forces de gendarmerie

- avertir ensuite le personnel technique

- avertir l'Agent chargé de la sécurité
- avertir le personnel administratif
- avertir la population par un mail groupé pour toutes les personnes qui en ont un dans le fichier mairie
- se servir du système d'alerte Illiwap

Afin d'avertir le plus rapidement possible le voisinage, lors d'un évènement grave, il est proposé de diviser la commune en secteurs avec un ou deux référents de secteurs que l'on pourrait contacter. Les secteurs concernés ainsi que les noms et numéros de téléphone des personnes référentes, seraient les suivants :

Secteurs	Noms référents	Téléphone
Bourg Est	Huguette DRID Marie-Hélène FOND	06.42.30.41.74 06.43.02.22.30
Bourg Ouest	Jérôme LAFAY	06.49.28.57.11
Lotissements Balcons du Pilat et Clos Saint Valentin, les Bourelles	Jérôme GABIAUD	06.14.92.34.32
Caramontran	Marcelle LEFEBVRE	06.81.22.39.23
Croix Vieille		
Le Roule (locatifs)	Jean-Pierre OGIER	06.46.70.81.97 04.77.83.86.67
Lotissement du Roule	Béatrice BRET Chantal BEAUJARD-LOPEZ	06.85.58.13.30 06.65.71.96.19
Lotissement La Valanière	Sandrine DEYRIEUX	06.79.50.55.51
Valanière	Antoine RODRIGUEZ	06/48/07/79/09
Murigneux	Maurice MOREL	06/51/52/35/20
Balasses	Gérard MANET Murielle SERRE	06/85/75/35/67 06/83/53/05/98
Combemartin	Renée FURMINIEUX	09/63/53/09/42
Dargoire (fraction Tartaras)	Alexandre CROC Roger GRANOTTIER Chantal RAMONEDA	06/23/22/81/56 06/82/91/29/17 04/77/83/46/96
Moulin Glattard	François TAILLIEU	06/16/31/64/91 ou 06.07.41.81.69 (Mme PIVIDAL-TAILLIEU Gaélane)
Rocher Percé	Colette CHIRAT	

Voir cartes Va et Vb

- avertir, en même temps, surtout s'il y a nécessité de confinement :
 - l'école publique (environ 100 élèves)
 - le commerce local, boulangerie, bar, multiservices ; les commerces privés

- de même, en fonction du planning d'utilisation des salles communales qui est connu en mairie, il sera nécessaire d'alerter les responsables d'associations qui utilisent la salle

polyvalente, les équipements du terrain de football, l'espace culturel et la maison des associations.

- de plus, si la salle de Duristel est louée, alerter la personne qui a loué la salle
- o possibilité d'utiliser le tocsin des cloches de l'église en cas de sinistre très important
- o autres numéros de téléphone utiles ou moyens utiles :
 - pour le risque nucléaire et la distribution de pastilles d'iode :
 - * appel gratuit au 0 800 96 00 20
 - pour le risque chimique (St-Clair-du-Rhône) :
 - * écouter la radio :
 - . France Inter (Rhône) sur 98.8-101.1 ou
 - . France Info 103.4-105.4 ou
 - . France Bleu Isère sur 98.2-99.1-101.8-102.8

4.3/ Création d'une cellule de crise :

- o En cas d'évènement grave, prévoir une réunion d'urgence en mairie ou en tout autre lieu, réunissant immédiatement le maire, les adjoints, les conseillers disponibles, le personnel technique, les secrétaires de mairie et l'Agent chargé de la sécurité
- o Cette cellule mettra en place les dispositions exposées précédemment et nommera des responsables pour le suivi sur le terrain.
- o Dès la connaissance de l'évènement, diffuser immédiatement l'alerte par les moyens cités plus haut
- o Mise en branle immédiate de tous les moyens techniques et humains nécessaires en fonction de l'évènement

5/ Suivi et mise à jour du PCS

- o Mise à jour immédiate des données en cas de changement (noms, numéros de téléphone, adresse mail...)
- o Mise en ligne du PCS sur le site internet (à l'exception des numéros de téléphones des personnes privées)
- o Informations sur le PCS par le biais du journal municipal et de la presse locale, de manière périodique
- o Rajout de tout élément nouveau
- o Si possible, et régulièrement, exercices de simulation pour vérifier l'efficacité du dispositif proposé
- o Présentation des modifications chaque année, au conseil municipal

Accusé de réception | Mairie de St-Clair-du-Rhône | 17 décembre 2024

042-214203077-20241211-D70-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2024
Publication : 17/12/2024

Jérôme GABIAUD/Maire

Ch BEAUJARD-LOPEZ/Secrétaire de séance



TARTARAS (LOIRE)



Carte 1a

Risques
d'inondations et de
rupture de barrage

Enjeu fort

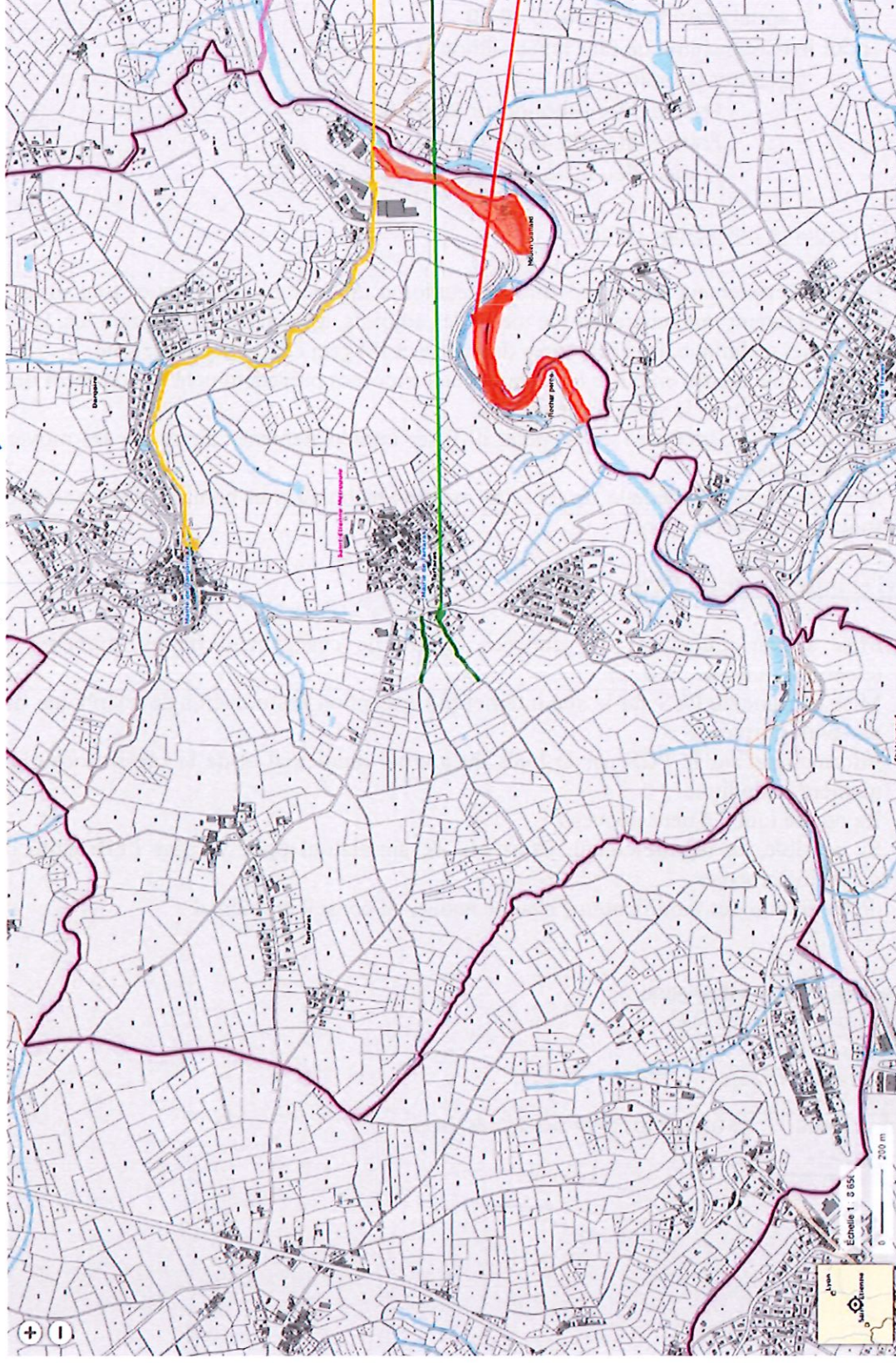
Enjeu moyen

Enjeu faible

Ruissellements et
inondations

Ruissellements

Rupture de barrage



COMMUNE DE CHABANIERE

COMMUNE DE CHATEAUNEUF

COMMUNE DE TREVES

TARTARAS (LOIRE)

N
COMMUNE DE DARGOIRE

COMMUNE DE ST JEAN DE TOUSLAS

Carte Ib

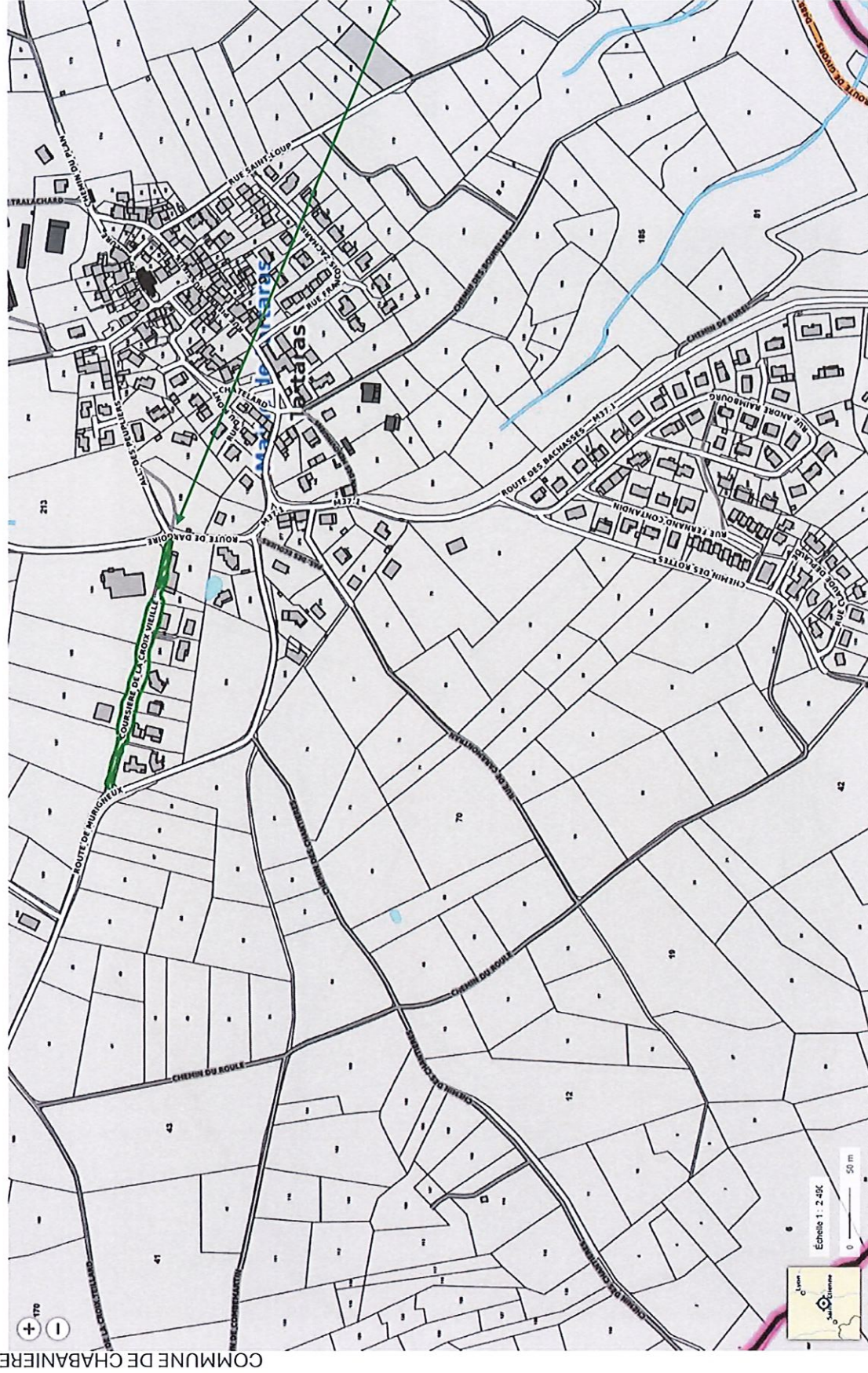
Risques d'inondations et de rupture de barrage

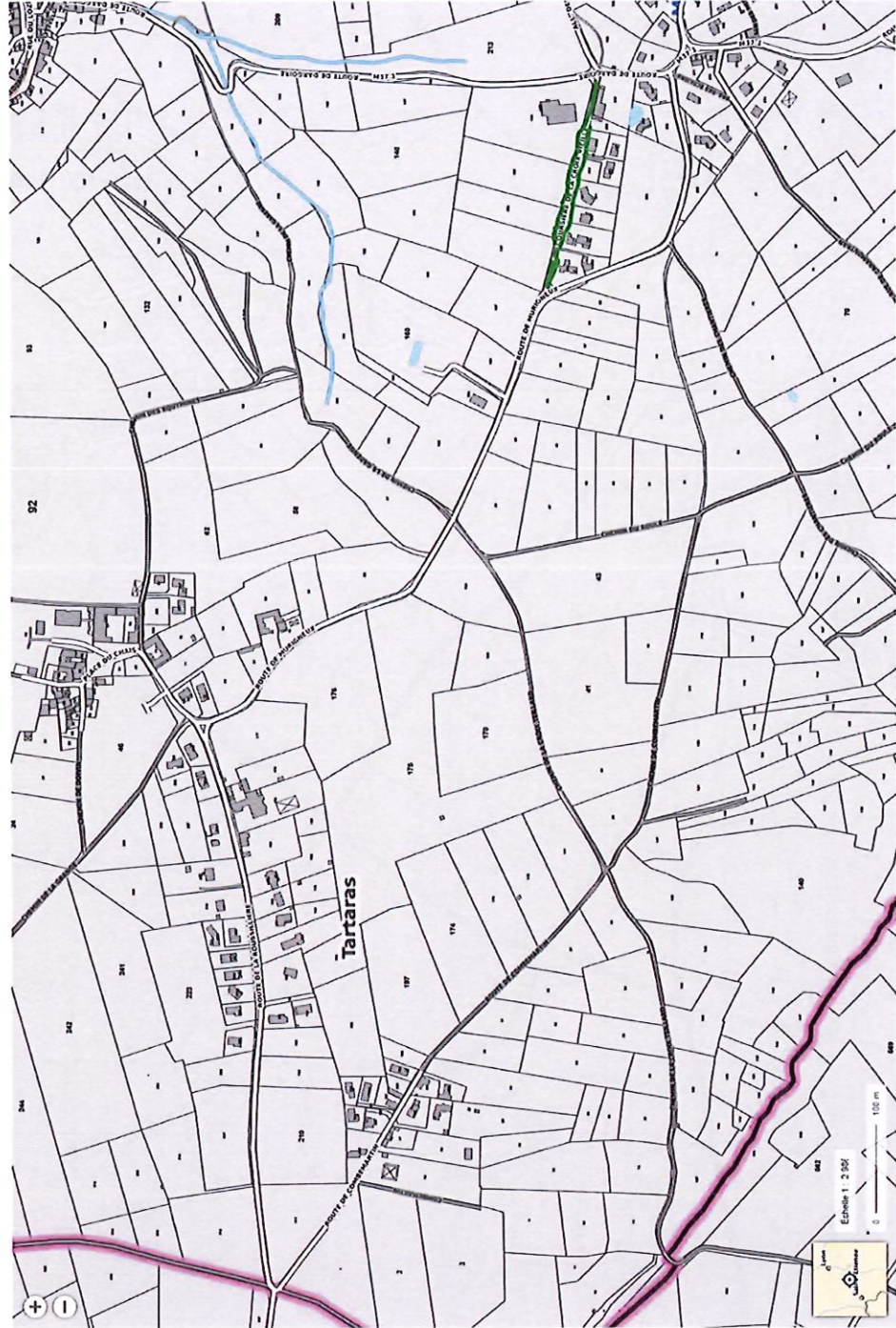
Enjeu fort

Enjeu moyen

Enjeu faible

Ruissellements





Carte I.c

Risques

d'inondations et de
rupture de barrage

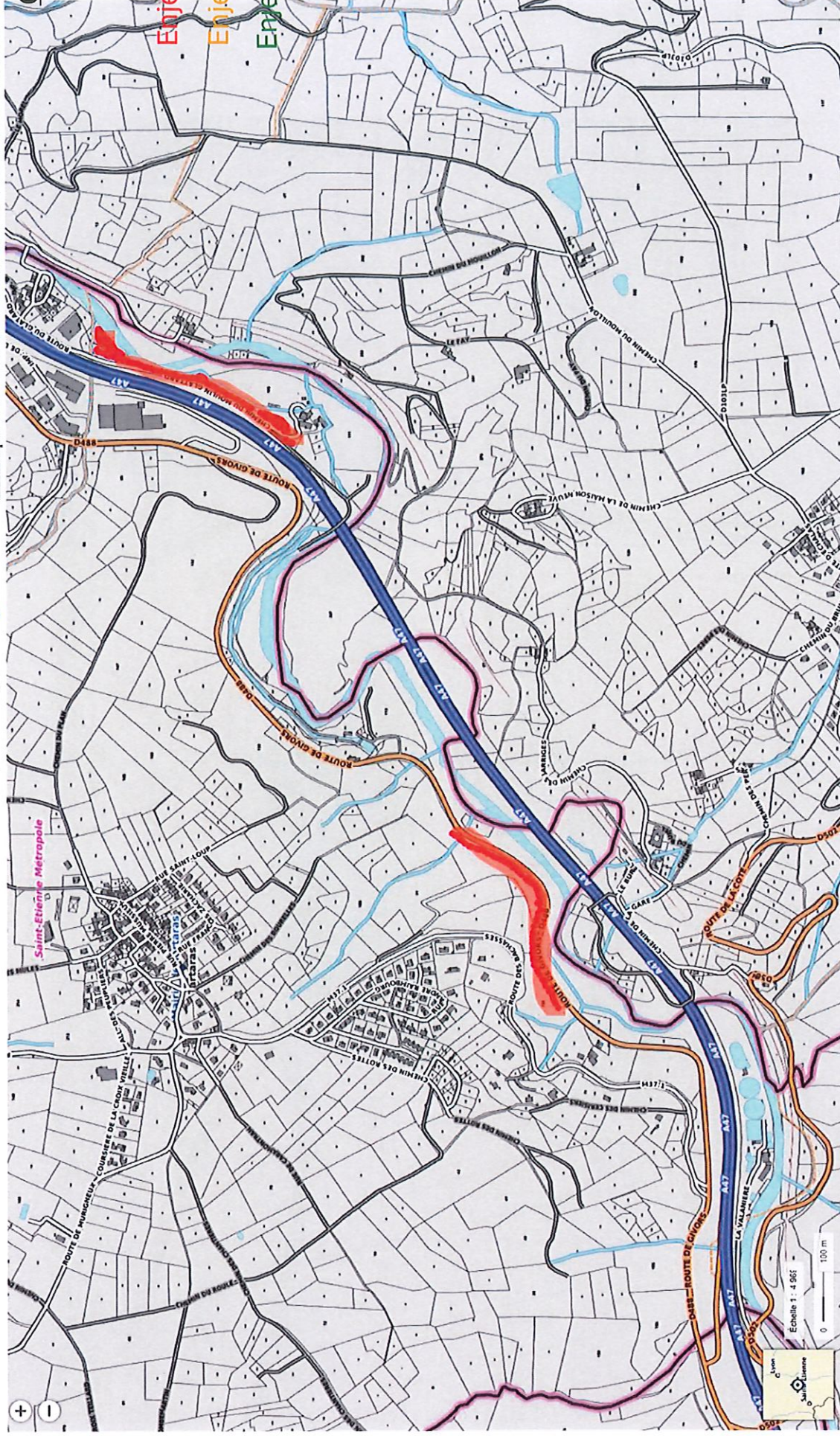
Enjeu fort

Enjeu moyen

Enjeu faible

BOURG DE DARGOIRE





Carte II-b

Risques miniers et
de mouvements de
terrain

Enjeu fort

Enjeu moyen

Enjeu faible

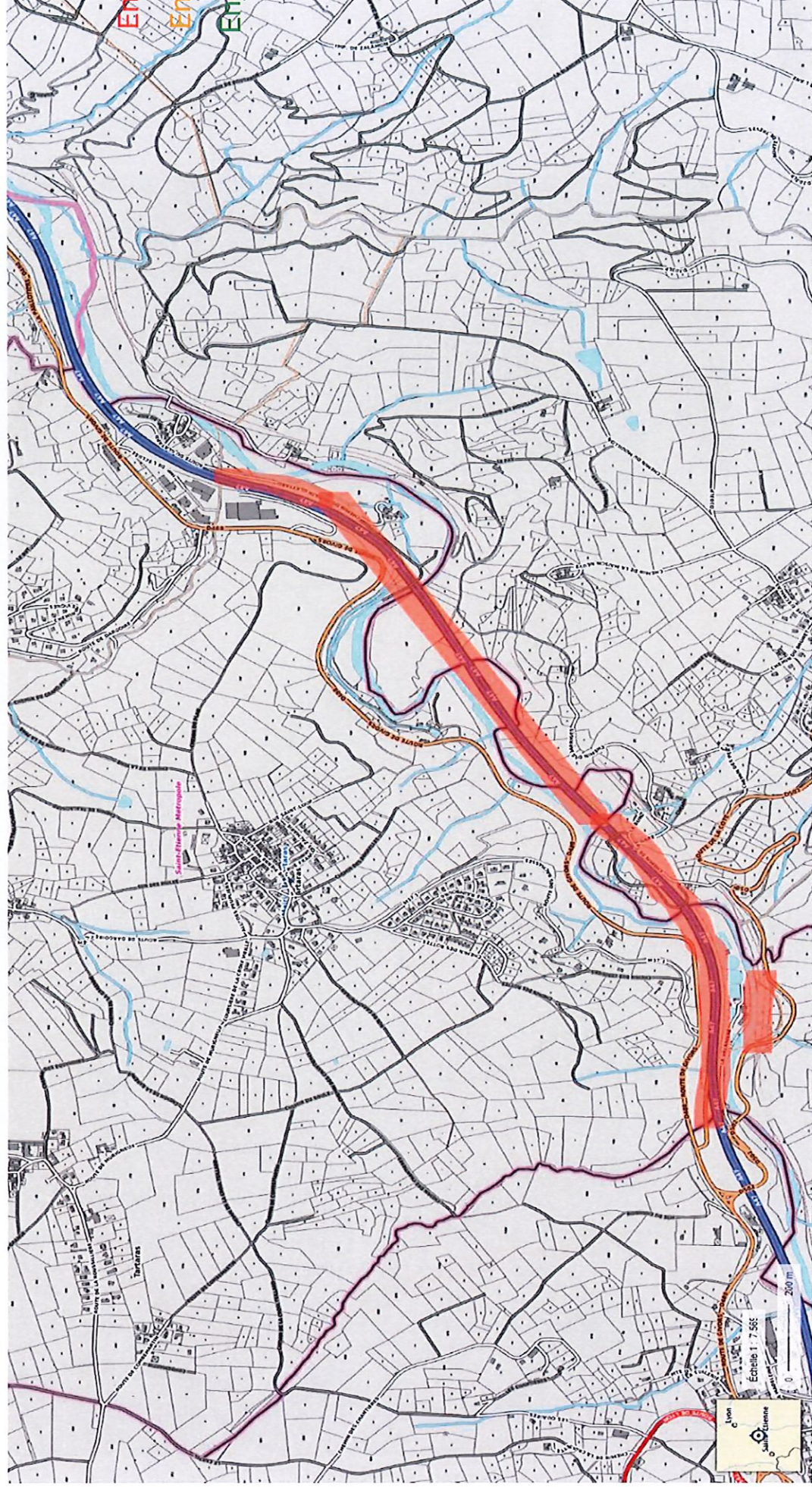


TARTARAS (LOIRE)



Risques de transports de matières dangereuses (routes et fer)

Carte III-a

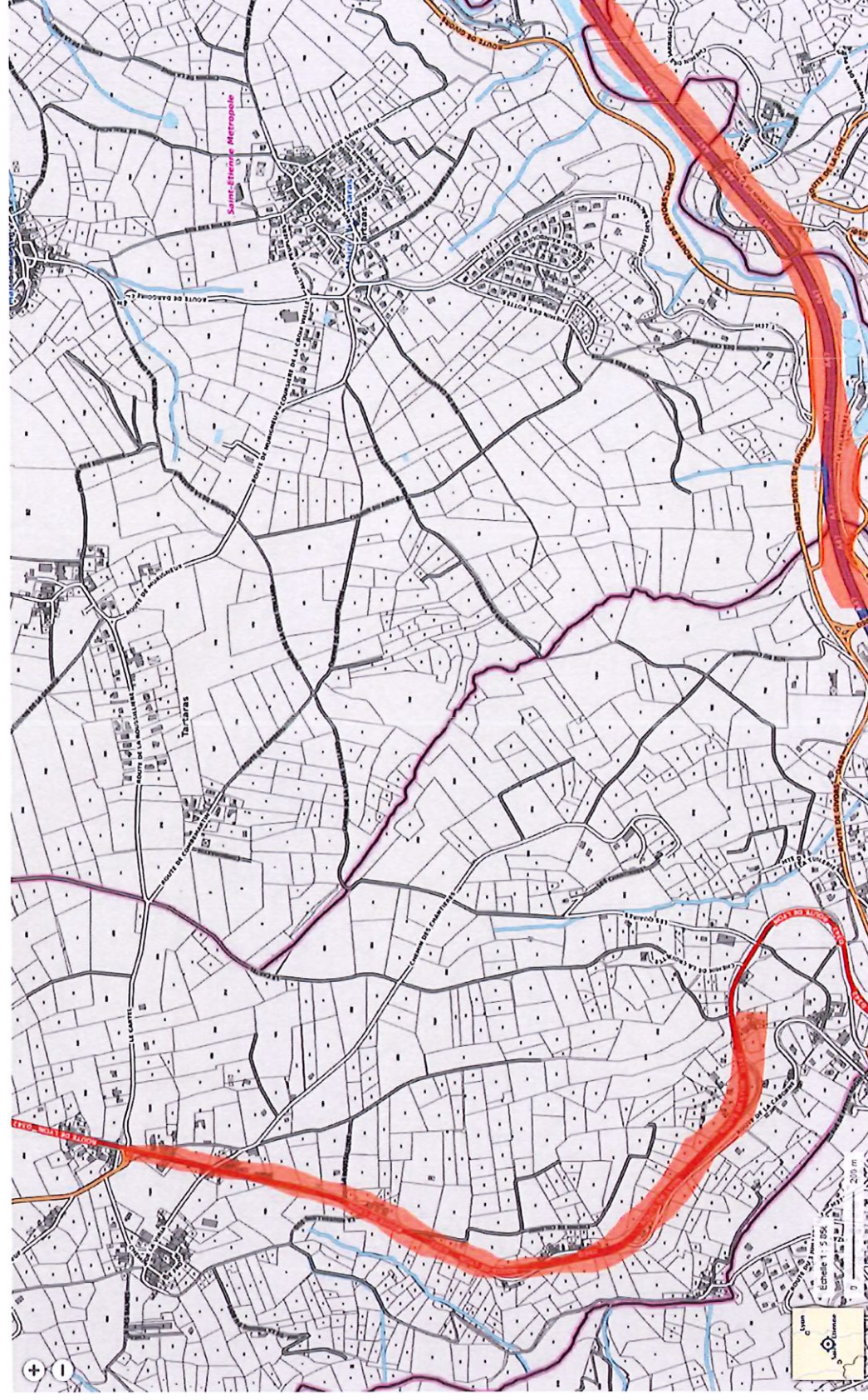


TARTARAS (LOIRE)



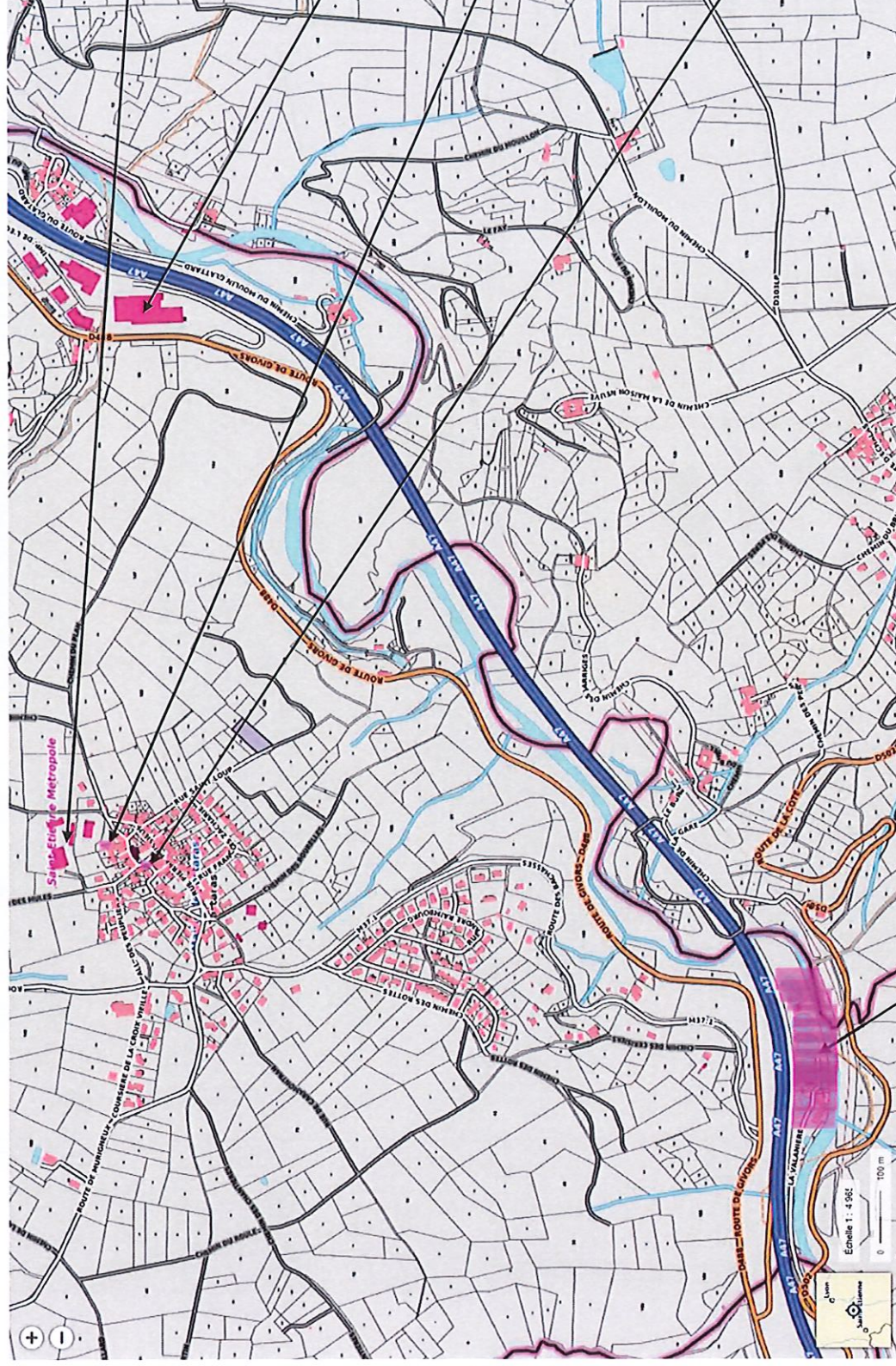
Carte III-b

Risques de transports de matières dangereuses (routes et fer)



Enjeu fort
Enjeu moyen
Enjeu faible

Etablissements
importants sur la
commune



Fromagerie-
stabulation- Fermes Les
Clavelles

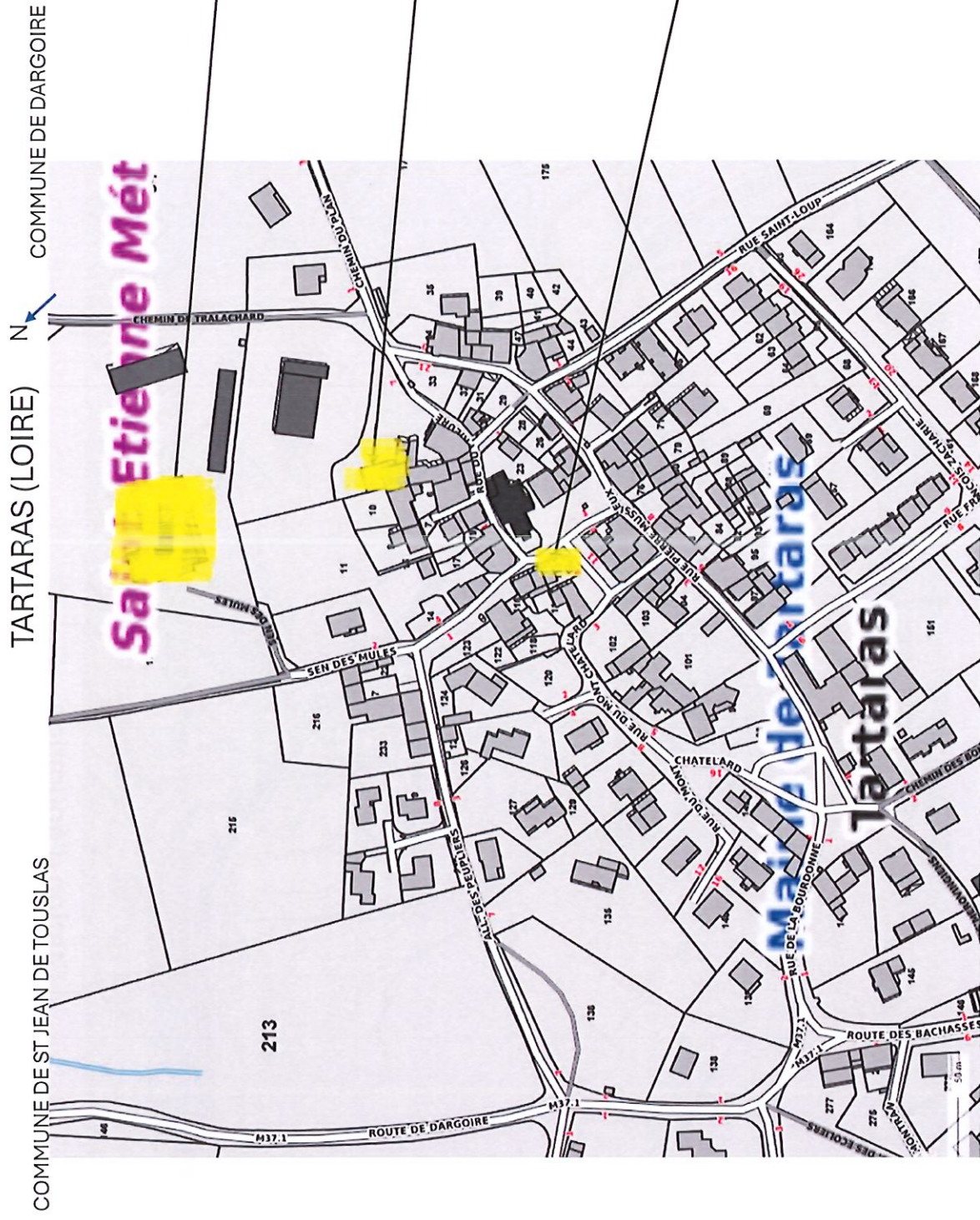
Fabricant de jus de fruits - Patrick Font

Cave et cuvier- GAEC
Les Déplade de
Tartaras

Boulangerie, bar,
multiservices

Station d'épuration

Carte IV-b



Etablissements importants sur la commune

Fromagerie-stabulation- Fermes Les Clavelles

Cave et cuvier- GAEC Les Déplaudes de Tartaras

Boulangerie, bar, multiservices

TARTARAS (LOIRE)

Carte Va

Bourg Est

Bourg Ouest

Lotissement Le Clos des Peupliers

Clos St Valentin

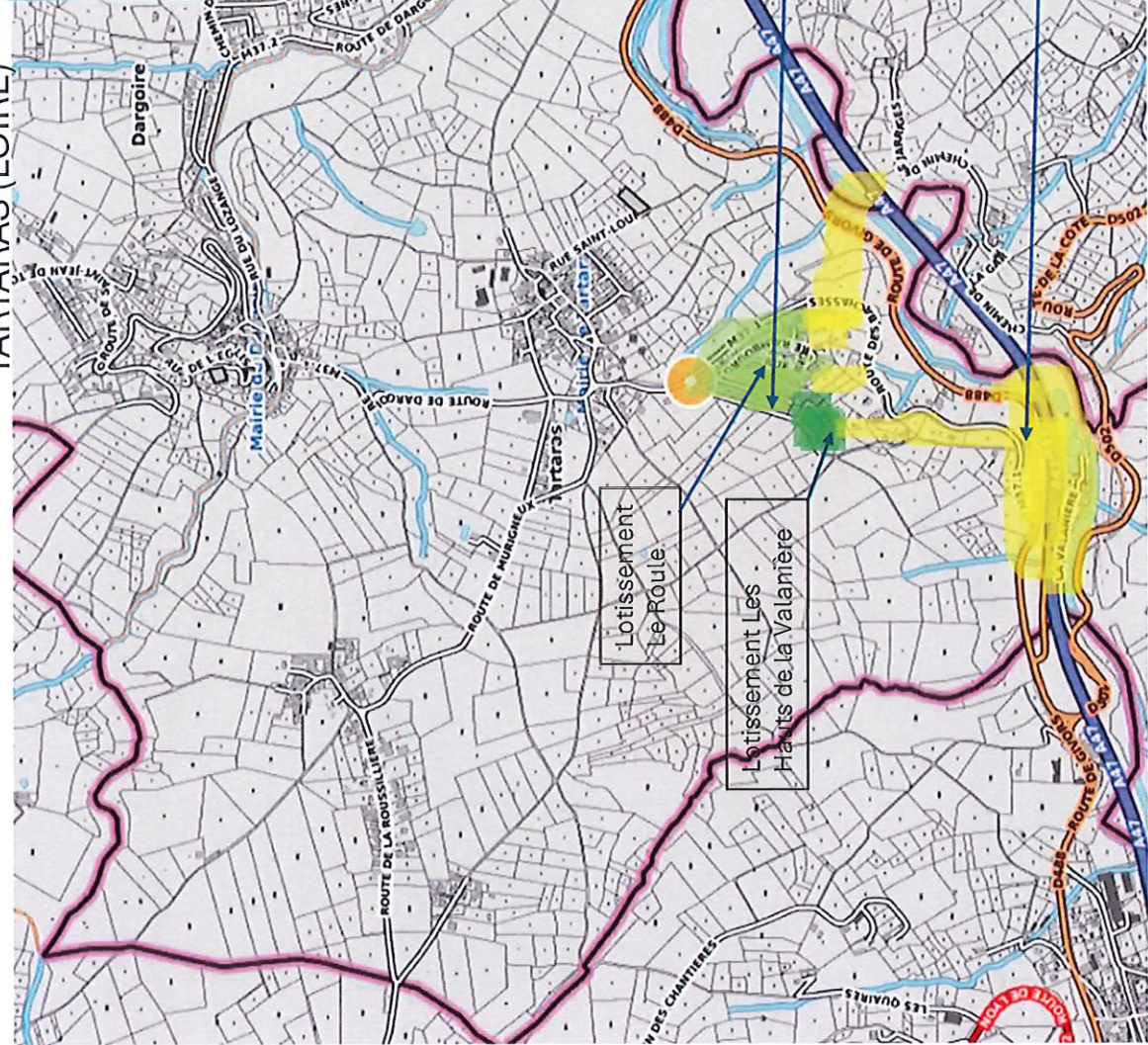
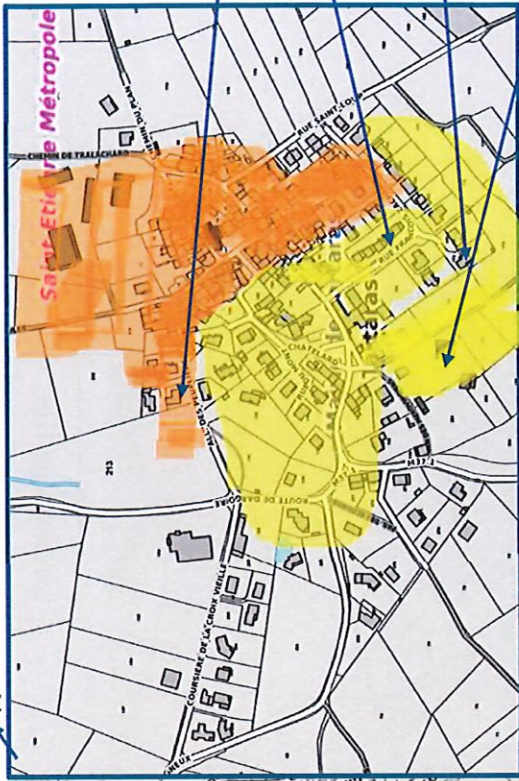
Lotissement Balcons du Pilat

Les Bourelles

Moulin Glattard

Lotissement Le Roule - Locatif

La Valanière



COMMUNE DE CHABANIERE

COMMUNE DE TREVES

COMMUNE DE CHATEAUNEUF

COMMUNE DE ST JEAN DE TOUSLAS

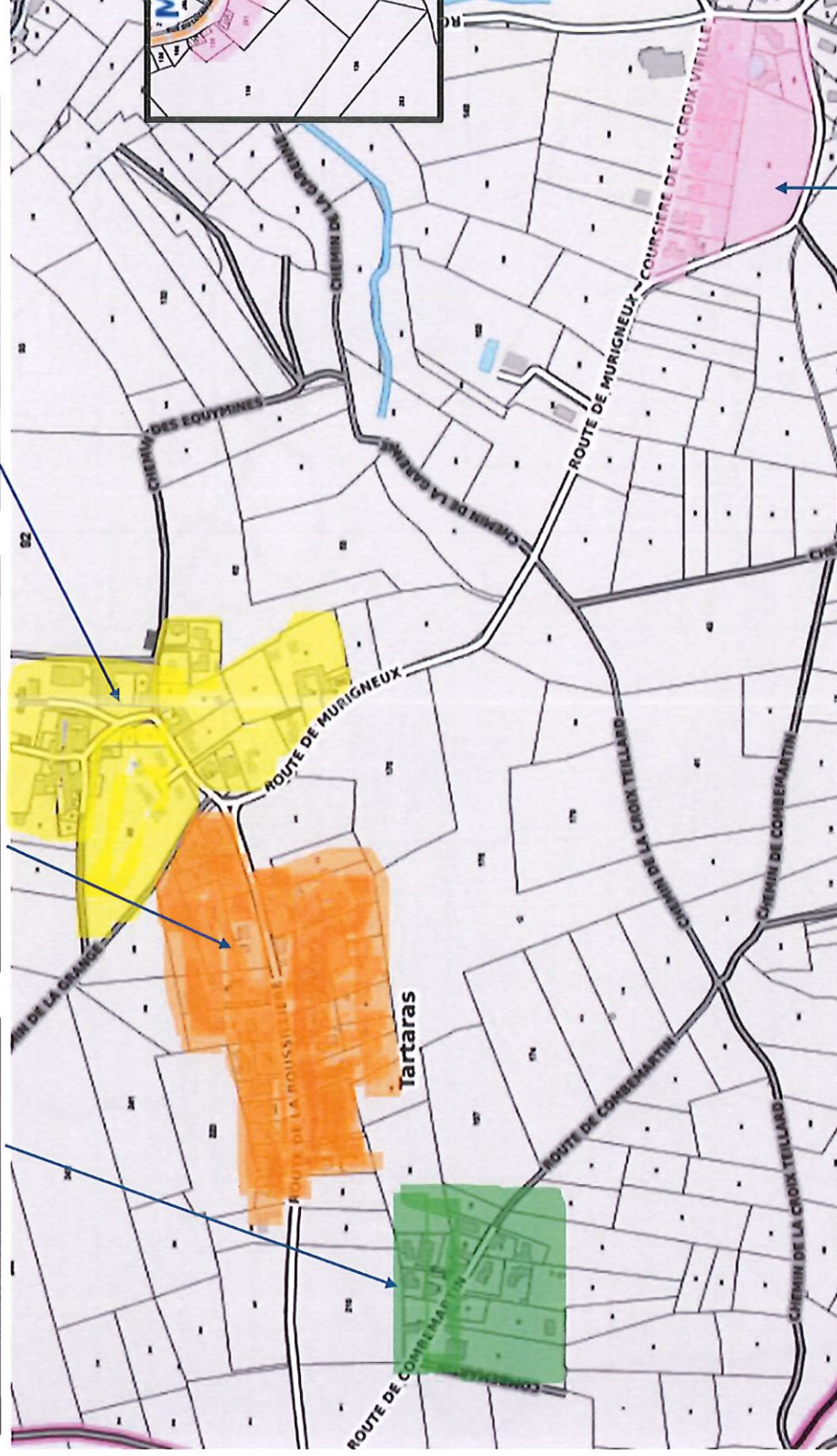
COMMUNE DE DARGOIRE

Carte Vb

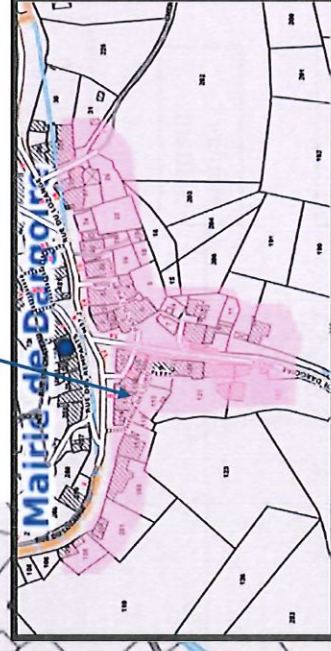
Combemartin

Les Balasses

Murigneux



Bourg de Dargoire



Croix Vieille

COMMUNE DE CHABANIERE

Carte des aléas-
annexé au PLU
11-12-2024

